RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00253
Numéro SIREN : 518 472 402
Nom ou dénomination : JUSTEM

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2024 sous le numéro de dépôt 2001

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/2023	Net au 30/09/2022
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles	73 501	60 411	13 090	18 409
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	161 245		161 245	161 245
Créances rattachées à des participations	106 822		106 822	125 838
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	*341 567*	*60 411*	*281 157*	*305 491*
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 300		9 300	30 259
Autres créances	16 925		16 925	474
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 614		6 614	17 119
Charges constatées d'avance (3)	1 090		1 090	405
TOTAL ACTIF CIRCULANT	*33 929*		*33 929*	*48 257*
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	**375 496**	**60 411**	**315 085**	**353 748**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 30/09/2023	Net au 30/09/2022
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	151 092	150 089
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**-26 317**	**1 002**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	22 587	16 332
TOTAL CAPITAUX PROPRES	*158 362*	*178 424*
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	13 401	18 705
Emprunts et dettes financières diverses (3)	116 413	108 128
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 335	12 162
Dettes fiscales et sociales	13 574	27 030
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		9 300
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	*156 723*	*175 324*
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**315 085**	**353 748**
(1) Dont à plus d'un an (a)	8 065	13 401
(1) Dont à moins d'un an (a)	148 658	161 923
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	109 451	118 216
Chiffre d'affaires net	**109 451**	**118 216**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 422	6 767
Autres produits		1
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	*116 874*	*124 984*
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	14 525	9 144
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 238	8 901
Salaires et Traitements	60 132	62 405
Charges sociales	27 132	33 106
Amortissements et provisions	5 319	5 319
Autres charges	1	5
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	*105 871*	*118 880*
RESULTAT D'EXPLOITATION	**11 003**	**6 104**
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	5 366	1 179
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	*5 366*	*1 179*
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	4 894	1 831
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	*4 894*	*1 831*
RESULTAT FINANCIER	**473**	**-652**
RESULTAT COURANT avant impôts	**11 476**	**5 452**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		2 450

Compte de résultat

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois
Sur opération en capital		
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		*2 450*
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	31 538	645
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.	6 255	6 255
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	*37 793*	*6 900*
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-37 793**	**-4 450**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-26 317**	**1 002**

Dossier Financier 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL JUSTEM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 315 085 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 26 317 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	
TOTAL CA PAR SECTEUR D'ACTIVITE	**109 451**

DocuSign Envelope ID: 6767A670-B89A-4711-8DA0-666236C0AE19

JUSTEM
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €uros
Siège social : Les Rives - 87510 Nieul
518 472 402 RCS Limoges

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 MARS 2024

AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 26 317 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 26 317 euros

Imputée en totalité sur le compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 124 775 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 158 362 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant
Monsieur Karim TICEMBAL

DocuSigned by:
Karim TICEMBAL
7DD41106DBC2468...